



Le Conseil d'État donne raison au SNPS.

Création : mercredi 20 février 2019 10:06

Le SNPS est le plus grand syndicat policier indépendant du pays.

La semaine dernière, en raison d'un problème administratif, le ministre de l'Intérieur a toutefois constaté la non-représentativité du SNPS. Cette décision a été lourde de conséquences pour le syndicat policier. Le SNPS ne pouvait marquer son accord avec cet acte administratif et il a donc porté l'affaire en urgence devant le Conseil d'État. L'arrêt récent du Conseil d'État a donné raison au SNPS sur toute la ligne. Par ailleurs, cet arrêt a levé la décision administrative du ministre. En d'autres termes, le SNPS reste non seulement un syndicat policier agréé, mais aussi représentatif. Aujourd'hui comme demain ! Nous remercions nos décideurs politiques, nos membres ainsi que nos collaborateurs pour leur calme et leur soutien dans cette période d'incertitude. Cette fois encore, nous avons montré toute la portée de notre devise, « Forts ensemble ». Soyez certains que le SNPS continuera à défendre avec davantage de conviction encore les intérêts de tous ses membres.

[Carlo Medo](#)
Président National

[Thierry Belin](#)
Secrétaire National